

## LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR L'AVENIR DES COLLÉGIENS AINDINOIS

### Plan « Ambition collégiens » : priorité du mandat 2021-2028

Pour faire face au dynamisme démographique de l'Ain, le Département poursuit sa politique ambitieuse d'investissements dans les collèges pour permettre aux collégiens et à l'ensemble de la communauté éducative de travailler dans des établissements fonctionnels et durables.

Son **Plan collèges (2018-2024)** témoigne de cette volonté d'investir pour assurer l'accueil des collégiens aindinois dans les meilleures conditions possibles. Il comprend, notamment, les restructurations des collèges de Péronnas, Villars-les-Dombes, Ambérieu-en-Bugey et Miribel, ainsi que les constructions des collèges de Saint-Didier-de-Formans et d'Ornex, mais aussi l'extension du collège de Péron.

Un nouveau **Plan collèges, pour les années 2024-2030**, est en cours d'élaboration. Grâce aux données transmises par le Rectorat et un travail avec l'Inspection académique sur l'évolution des effectifs de collégiens pour les années à venir, et l'examen de l'état des bâtiments existants, le Département étudie actuellement les besoins en nouvelles constructions, extensions ou rénovations. Ce nouveau programme d'investissements dans les collèges sera présenté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.



*Il est important d'accompagner les jeunes vers l'âge adulte, de participer à leur épanouissement et à leur citoyenneté. C'est pourquoi nous avons fait du Plan « Ambition collégiens » l'un des chantiers prioritaires de notre mandat.*

*Aussi, parce que demain se construit aujourd'hui, nous travaillons à l'élaboration de notre prochain programme d'investissements dans les collèges qui déterminera les projets de nouvelles constructions, d'extensions ou de rénovations sur la période 2024-2030.*

*Nous avons la volonté de poursuivre une politique d'investissements soutenus et d'élaborer un Plan collèges adapté aux besoins des territoires. Ce nouveau Plan reposera aussi sur des orientations affirmées : sobriété énergétique, transition écologique et qualité du climat scolaire. Il y a en effet urgence à s'adapter au changement climatique et à relever les défis de la transition énergétique.*



**Jean Deguerry**  
Président du Département de l'Ain



DOSSIER DE PRESSE

## POSE DE PREMIÈRE PIERRE DU COLLÈGE D'ORNEX

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 À 10 HEURES

#### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)



# UN NOUVEAU COLLÈGE À ORNEX

## UN PROJET TRÈS ATTENDU !

Une importante croissance démographique et un fort taux d'occupation des collèges publics du Pays de Gex expliquent le choix d'implantation d'un nouvel établissement à Ornex et l'extension du collège de Péron.

La construction du collège, placée sous maîtrise d'ouvrage du Département, a débuté en septembre 2022, au 141 rue des Charbonnières, à proximité de l'école primaire des Bois. D'une capacité de 900 élèves, ce nouvel établissement, financé à 100% par le Département, devrait ouvrir en septembre 2024.



« Pour s'adapter aux besoins de nos territoires et faire face à la forte croissance démographique de l'Ain, nous poursuivons notre rythme de constructions et de réhabilitations des établissements scolaires. Comme en témoigne notre Plan collèges, nous portons une ambition inégalée pour l'éducation et la réussite scolaire des collégiens aindinois. »

**Jean Deguerry**  
Président du Département de l'Ain



« Offrir à chaque collégien de l'Ain un espace approprié à son éducation et propice à son épanouissement, telle est notre volonté au Département. Nous veillons à ce que les établissements scolaires, en tant que lieux de vie, soient sources de confort et de sérénité, pour contribuer à l'efficacité du travail engagé par les enseignants et les personnels éducatifs. »

**Véronique Baude**  
Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur



« Nous portons une ambition forte pour les collégiens comme le montre le programme de constructions et de réhabilitations que nous avons prévu dans notre Plan collèges : 23,5 M€ pour le collège d'Ornex, 27,5 M€ pour Péronnas, 19,5 M€ pour Villars-les-Dombes, 20 M€ pour Miribel, 7 M€ pour Péron... Ce sont des investissements conséquents financés à 100% par le Département ! »

**Pierre Lurin**  
Vice-Président du Département de l'Ain délégué aux finances, aux bâtiments et aux moyens généraux

## CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Collège d'une capacité d'accueil de 30 classes (750 à 900 élèves)
- Restauration : 680 demi-pensionnaires
- Piste de course et de saut intégrée dans l'enceinte du collège
- Gymnase : une grande halle sportive, une salle annexe, un dojo, des vestiaires et des gradins

• **Équipe titulaire du Marché global de performances** : Groupement FLORIOT - Maîtrise d'œuvre / DOSSE Architectes - Architectes associés / DELERS Architectes - Architectes associés / CAILLAUD Ingénierie BET Fluides, SSI, terrassements, VRD, économiste / STRUCTURE BÂTIMENT BET Structures Béton / ANNECY STRUCTURES BET Structure Ossature Bois / CUISINE Ingénierie BET Cuisine / PEUTZ & Associés BET Acoustique / EEGINIE BET QEB / PASDELOUP BET Paysagiste / EGDC BET BIM / SERVIGNAT Exploitation Maintenance / CONVERT Exploitation Maintenance

• **Assistance à maîtrise d'ouvrage** : FLORES Programmiste / AMOME/TIMEOV ATMO / Cabinet Clément AMO négociations / SOCOTEC Construction Contrôle technique / QUALICONSULT Coordinateur SPS

## DE HAUTES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Le nouveau collège intègre de hautes exigences environnementales avec des objectifs de performance énergétique E3-C1.

Sont notamment prévus :

- la récupération et l'utilisation des eaux pluviales pour les sanitaires
- des façades traitées en murs à ossature bois
- des toitures sur rez-de-chaussée végétalisées
- l'utilisation de matériaux locaux et biosourcés
- une isolation en laine de coton pour le collège et laine de chanvre pour le gymnase
- des matériaux favorisant le confort lié à la qualité de l'air
- des ventilations naturelles complétées par une VMC double-flux
- une chaufferie à granulés bois, mutualisée pour le collège et le gymnase
- des solutions passives pour éviter tout système de climatisation (protections solaires, vitrages spécifiques, stratégie de ventilation nocturne...)

## COÛTS & FINANCEMENTS

- Collège : 23,5 M€ / Financement à 100 % par le Département de l'Ain
- Gymnase : 6,8 M€ / Financement à 100% par le Sivom de l'Est Gessien
- Terrain multisport : 0,28 M€ / Financement à 100% par la commune d'Ornex
- Parties communes et autres frais : 1,6 M€ / Financement à 80% par le Département de l'Ain et 20% par la commune d'Ornex

